

300 Chemin des Manufactures - 62800 LIEVIN Tél: 03 21 45 63 20 - Fax: 03 21 45 63 21 - @: secretariat@artois.fff.fr

# **SOMMAIRE**

- 1. FERMETURE des BUREAUX
- 2. CHAMPIONS 2023/2024
- 3. APPEL des LITIGES Réunion du 29 juillet 2024
- 4. MONTEES DESCENTES 2024/2025
- 5. COMPETITIONS SENIORS Groupes de D5 à D6
- 6. COMPETITIONS VETERANS Mise à jour des groupes
- 7. COUPES SENIORS Officialisation de participation
- 8. COMPETITIONS FEMININES Informations
- 9. COMPETITIONS FUTSAL Restreinte du 6 août 2024
- 10. TIRAGE au SORT Coupe Gambardella
- 11. TIRAGE au SORT Coupe de France



# FERMETURE des BUREAUX



En raison des fêtes de l'ASSOMPTION, les bureaux du District Artois seront fermés du Mercredi 14 août (17 heures) au lundi 19 août (8 heures 30).



# **CHAMPIONS 2023/2024**



#### **SENIORS**

- D1 FC LillersD2 FC La CoutureD3 FC Montigny (b)
- D4 ESD Isbergues (b)
- D5 US Noyelles sous Lens (c)
- D6 CS Habarcq (b)
  D7 AS Kennedy Hénin

# **JEUNES**

#### **U18**

- D1 FC Lillers
  D2 USSM Loos
- D3 FC Atrébate/Boubers D4 Et Sailly Labourse

#### **U17**

D1 US Vimy
D2 ASSB Oignies

# **U16**

- D1 AS Beaurains
- D2 AS Violaines super exploit

# **U15**

D1 ES Bully
D2 US Houdain
D3 FC Méricourt
D4 COS Marles
D5 ES St Laurent
à 8 ES Allouagne

#### **U14**

D1 US VermellesD2 US Biache

#### **U13**

D1 FA Arras

# **VETERANS**

à 11		С	ш	$\sim$	-ni	n
a ı	Г	O I	П	ы	ગ	Ш

à 8 US Noyelles sous Lens

# **FUTSAL**

D1 FS La Bassée (b) D2 FC Dourges

# **FEMININES**

à 8 US Chts Avion - super exploit

U16 F ES Anzin
U18F FC Dainville



# **APPEL des LITIGES**



Réunion du :	Lundi 29 juillet 2024
Président :	M. Daniel SION -
Présents:	Mme Nicole DELHAYE – MM. Dominique GEENS - Claude RAMET
Excusé:	Mme Caroline HERINGUEZ - MM. Sébastien BEAUVAIS - Pascal QUINTIN

Appel de Monsieur Mickael LANOYT d'une décision du 4 juin 2024 de la commission des Arbitres repris ci-dessous est parue le 18 juin 2024 sur le site Internet dans le journal du District

#### Décision:

- « REUNION GENERALE DES ARBITRES Henry MACIUSZCZAK » Le président et les membres de CDA valident :
- L'ordre du jour de la réunion générale
- Le tableau des récompenses
- La validation des classements (herbe, futsal)
- Les désignations sur les finales de coupe.

 $\sqrt{\ }$  La commission d'Appel des Litiges Administratifs et Sportifs prend connaissance de l'appel et le déclare recevable en la forme.

#### $\sqrt{\text{Après}}$ audition, au siège du District Artois de Football de :

- > Monsieur Mickael LANOYT Arbitre du district Artois pour la saison 2023/2024
- > Monsieur Philippe DE SEZE accompagnant Monsieur Mickael LANOYT
- > Monsieur Henri MACIUSZCZAK Président de la Commission des Arbitres du District ARTOIS.
- $\sqrt{\text{Considérant que lors des auditions et dans les écrits transmis à la Commission :}}$
- Monsieur Mickael LANOYT, conteste les notes qu'ils lui ont été attribuées en cours de saison 2023/2024 et reconnait avoir eu des échanges téléphoniques et par mail avec Monsieur Henri MACIUSZCZAK et qu'il lui a dit que sa situation serait modifiée et rétablie lors du séminaire de rentrée des arbitres en septembre 2024.
- Monsieur Henri MACIUSZCZAK, président de la Commission des Arbitres du District ARTOIS, confirme les dires de Monsieur Mickael LANOYT et précise que Monsieur Mickael LANOYT sera désigné sur la finale de Coupe d'ARTOIS Seniors lors de la saison 2024/2025.

√ Sur ce

- Considérant qu'au regard des pièces versées au dossier et des explications fournies en audition et en application de l'article 5 paragraphe du Statut de l'Arbitrage 2023/2024, que ce dossier ne pouvait pas être traité par la commission d'Appel des Litiges Administratifs et Sportifs.
- $\sqrt{}$  Les personnes non-membres de la Commission n'ont pas pris part à la décision.
- $\sqrt{\phantom{a}}$  En conséquence de ce qui précède, la commission d'Appel des Litiges Administratifs et Sportifs dit :
- Que la décision n'étant pas du domaine administratif est insusceptible d'appel aurait dû être contesté devant les juridictions administratives conformément aux dispositions du code du sport.
- De confisquer les frais d'appel 110€ et imputer pour moitié les frais de déplacement de Monsieur Henri MACIUSZCZAK à la charge de M LANOYT Mickael.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de la date de sa notification conformément à l'article R141-9-1 du Code du Sport.

La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du Code du Sport.

Le Président de Séance Daniel SION La Secrétaire de Séance Claude RAMET

Famel



# **APPEL des LITIGES**



Réunion du :	Lundi 29 juillet 2024	
Président :	M. Daniel SION -	
Présents :	Mme Nicole DELHAYE – MM. Dominique GEENS - Claude RAMET	
Excusé:	Mme Caroline HERINGUEZ - MM. Sébastien BEAUVAIS - Pascal QUINTIN	

Appel de Monsieur Philippe DE SEZE d'une décision du 4 juin 2024 de la commission des Arbitres repris ci-dessous est parue le 18 juin 2024 sur le site Internet dans le journal du District.

#### Décision:

- « REUNION GENERALE DES ARBITRES Henry MACIUSZCZAK » Le président et les membres de CDA valident :
- L'ordre du jour de la réunion générale
- Le tableau des récompenses
- La validation des classements (herbe, futsal)
- Les désignations sur les finales de coupe

#### $\sqrt{\text{Après}}$ audition, au siège du District Artois de Football de :

- > Monsieur Philippe DE SEZE Arbitre du district Artois pour la saison 2023/24.
- > Monsieur Henri MACIUSZCZAK Président de la Commission des Arbitres du District ARTOIS.
- $\sqrt{\phantom{a}}$  Considérant que lors des auditions et dans les écrits transmis à la Commission :
- Monsieur Philippe DE SEZE conteste de ne pas avoir été appelé et récompensé lors de l'assemblée générale des Arbitres du District Artois du 8 juin 2024.

Pour cela il évoque que sur le PV de la commission des Arbitres du District ARTOIS du 23 avril 2024 paru le 7 mai 2024 il est indiqué « que les arbitres ayant envoyé l'information de leur fin de carrière seront mis à l'honneur et que son nom apparait dans le tableau »

Puis il stipule que dans le PV du 4 juin 2024 paru le 18 juin 2024 il précise que « le président et les membres de la CDA valident le tableau des récompenses ».

- Monsieur MACIUSZCZAK Henri, président de la Commission des Arbitres du District ARTOIS, indique que lors de l'assemblée le nom de Monsieur DE SEZE a été cité et est apparu sur le grand écran, il précise que les récompenses sont attribuées aux arbitres ayant dix ans d'ancienneté dans l'arbitrage du District.

#### √ Sur ce

- Considérant qu'au regard des pièces versées au dossier et des explications fournies en audition que la mise à l'honneur a eu lieu lors l'assemblée générale des Arbitres du District ARTOIS en étant cité et apparition de son nom sur le grand écran.

- Considérant que Monsieur DE SEZE n'a pas dix ans d'arbitrage dans le District ARTOIS (formé pour le club de l'US RIVIERE lors de la saison 2018/2019).
- $\sqrt{}$  En conséquence de ce qui précède, la commission d'Appel des Litiges Administratifs et Sportifs dit :
- Que la mise à l'honneur a été effectuée.
- De confisquer les frais d'appel 110€ et imputer pour moitié les frais de déplacement de Monsieur MACIUSZCZAK Henri à la charge de Monsieur DE SEZE Philippe.

La décision ci-dessus est rendue en premier ressort et est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue de Football des Hauts de-France à l'adresse suivante (juridique@lfhf.fff.fr.) dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée. (Voir procédure des articles 126 du règlement particulier de la Li gue des Hauts-de-France 188 et 190 des règlements généraux de la FFF).

Le Président de Séance Daniel SION La Secrétaire de Séance Claude RAMET

Famel



# **APPEL des LITIGES**



Réunion du :	Lundi 29 juillet 2024	
Président :	M. Daniel SION -	
Présents:	Mme Nicole DELHAYE – MM. Dominique GEENS - Claude RAMET	
Excusé:	Mme Caroline HERINGUEZ - MM. Sébastien BEAUVAIS - Pascal QUINTIN	

Appel de l'O La COMTE d'une décision de la commission du statut de l'arbitrage du 20 juin 2024 parue le 25 juin 2024 sur le site Internet dans le journal du District.

#### Décision:

TROISIEME SAISON D'INFRACTION : 0 joueur muté au lieu de 6 mutés, applicable pour la saison 2022/2023. Amende suivant niveau compétition.

O LA COMTE (D7) 1 arbitre au club pour 1 requis - a effectué 0 match - manque 1 arbitre - amende de 50€ à prélever. En outre, ce club ne pourra immédiatement accéder à la division supérieure s'il a gagné sa place (article 47-2 du Statut de l'Arbitrage) »

 $\sqrt{\ }$  La commission d'Appel des Litiges Administratifs et Sportifs prend connaissance de l'appel et le déclare recevable en la forme.

### $\sqrt{\text{Après}}$ audition, au siège du District Artois de Football de :

- > Madame Corinne EVIN secrétaire de l'O LA COMTE
- > Monsieur Mickael EVIN entraîneur de l'O LA COMTE
- > Monsieur Daniel SION Président de la Commission du Statut de l'Arbitrage du District ARTOIS.
- $\sqrt{\text{Considérant que lors des auditions et dans les écrits transmis à la Commission :}$
- Les représentants du club de l'O LA COMTE indiquent contester l'absence de prise en compte du certificat médical de Monsieur DUTERIEZ Julien que celui-ci aurait fourni à la commission des arbitres en temps opportun.
- Que le club n'ait pas été informé qu'il se trouvait en infraction vis-à-vis du statut de l'arbitrage.
- Qu'une formation au centre technique de la Gaillette a été reportée et jamais reprogrammée.
- $\sqrt{}$  Monsieur Daniel SION président de la Commission du Statut de l'Arbitrage du District ARTOIS, indique que la Commission contacte la Commission des Arbitres du District Artois concernant la situation des différents arbitres.

La réponse de la Commission des Arbitres du District Artois concernant Monsieur DUTERIEZ Julien est qu'elle n'a pas reçu de certificat le concernant.

Il indique avoir pris connaissance d'un certificat médical fourni lors de l'appel en date du 1 juillet 2024 et reçu le 7 juillet 2024 au District, celui-ci étant daté du 5 juillet 2024 pour une période du 10 avril au 31 mai 2024.

Concernant la formation reportée, celle-ci a bien eu lieu le jour prévue, sauf que les horaires de début et fin de cette formation ont été avancée.

Il précise également que Monsieur DUTERIEZ Julien a été reçu à la formation théorique de la session de décembre 2023, qu'il a été convoqué à trois reprises en février et mars 2024 pour valider son diplôme d'arbitre sur le terrain et qu'il a été absent les trois fois.

Il dit que sur le PV de la Commission du Statut de l'Arbitrage du District ARTOIS du 21 septembre 2023 publié le 27 octobre 2023, le club de l'O LA COMTE figure dans la liste des clubs susceptibles d'être en infraction au 28 février s'il ne forme pas des arbitres.

√ Sur ce,

Considérant qu'au regard des pièces versées au dossier et des explications fournies en audition, que le club est en infraction avec le statut de l'arbitrage et qu'il lui manque un arbitre.

- $\sqrt{\phantom{a}}$  Les personnes non-membres de la Commission n'ont pas pris part à la décision.
- $\sqrt{\ }$  En conséquence de ce qui précède, La commission d'Appel des Litiges Administratifs et Sportifs décide :
- De confirmer la décision de la Commission du Statut de l'Arbitrage du 18 juin 2024 concernant le manque d'un arbitre et la non-accession du club de l'O LA COMTE
- De confisquer les frais d'appel 110€, débiter les frais de déplacement de M SION Daniel pour un tiers à la charge de l'O LA COMTE.

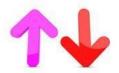
La décision ci-dessus est rendue en premier ressort et est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue de Football des Hauts de-France à l'adresse suivante (juridique@lfhf.fff.fr.) dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée. (Voir procédure des articles 126 du règlement particulier de la Ligue des Hauts-de-France 188 et 190 des règlements généraux de la FFF).

Le Président de Séance Dominique GEENS La Secrétaire de Séance Claude RAMET

famel



# GRILLE MONTEES – DESCENTES 2024/2025



# **SENIORS**

# D1

Nombre d'équipes	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Montées en Ligue	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Descentes de Ligue	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Montées de D2	6	5	4	4	4	4	3	3	2	2	2	2
Descentes en D2	2	2	2	3	4	5	5	6	6	7	8	9
Nombre d'équipes	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24

# **D2**

Nombre d'équipes	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Montées en D1	6	5	4	4	4	4	3	3	2	2	2	2
Descentes de D1	2	2	2	3	4	5	5	6	6	7	8	9
Montées de D3	6	6	6	6	5	5	5	4	4	3	3	3
Descentes en D3	2	3	4	5	5	6	7	7	8	8	9	10
Nombre d'équipes	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24

# D3

Nombre d'équipes	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36
Montées en D2	6	6	6	6	5	5	5	4	4	3	3	3
Descentes de D2	2	3	4	5	5	6	7	7	8	8	9	10
Montées de D4	8	8	8	7	7	6	6	5	4	4	4	4
Descentes en D4	4	5	6	6	7	7	8	8	8	9	10	11
Nombre d'équipes	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36

# **D4**

Nombre d'équipes	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48
Montées en D3	8	8	8	7	7	6	6	5	4	4	4	4
Descentes de D3	4	5	6	6	7	7	8	8	8	9	10	11
Montées de D5	10	10	10	10	10	10	9	9	9	8	7	6
Descentes en D5	6	7	8	9	10	11	11	12	13	13	13	13
Nombre d'équipes	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48

#### **D5**

Nombre d'équipes	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Montées en D4	10	10	10	10	10	10	9	9	9	8	7	6
Descentes de D4	6	7	8	9	10	11	11	12	13	13	13	13
Montées de D6	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Descentes en D6	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Nombre d'équipes	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60

#### D6

Nombre d'équipes	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Montées en D5	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Descentes de D5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Montées de D7	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Descentes en D7	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Nombre d'équipes	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60

#### **D7**

Montées en D6	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Descentes de D6	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17

Nota : Les places vacantes dans certains groupes viennent en déduction du nombre de descentes prévu

# **FUTSAL**

#### **D1**

Nombre d'équipes	10	10	10	10
Montées en R2	1	1	1	1
Descentes de R2	0	1	2	3
Montées de D2	3	2	2	2
Descentes en D2	2	2	3	4
Nombre d'équipes	10	10	10	10

# **D2**

Montées de D2	3	2	2	2
Descentes en D2	2	2	3	4

Mode d'emploi : A partir du nombre de descentes de ligue, suivre verticalement la colonne correspondante jusqu'en D7 (ou D2 en futsal)

#### **JEUNES**

Accès à R2:

1 place U18 :  $1^{er}$  de U17 D1 à défaut  $1^{er}$  de U18 D1  $2^{\grave{e}me}$  de U18 D1  $3^{\grave{e}me}$  de U18 D1

4<sup>ème</sup> de U18 D1

U17: 1<sup>er</sup> de U16 D1 U16: 1<sup>er</sup> de U15 D1 U15: 1<sup>er</sup> de U14 D1

U14 : en fonction du cahier des charges de la Ligue

#### Richard RATAJCZAK.



# COMPETITIONS SENIORS



# GROUPES de D5 et D6

#### **SENIORS D5 – GROUPE A**

AAE Aix (b) - US Billy Berclau (b) - US Grenay (b) - FC Hersin (b) - AS Lens (b) - FCH Lens - CS Diana Liévin (b) - USA Liévin (b) - EC Mazingarbe (b) - AJ Ruitz - AS Salomé - Ent Verquin

#### **SENIORS D5 – GROUPE B**

OS Annequin (b) - FC Busnes - US Gonnehem (b) - FCE La Bassée - FC La Roupie (b) - DR Lambres - ES Laventie (b) - RC Locon - AS Lyssois - I. Norrent Fontes - AS Vendin - FC Verquigneul

#### **SENIORS D5 – GROUPE C**

AJ Artois (b) - AS Bailleul - Beaumetz Sud Artois (b) - AS Beaurains (b) - US Croisilles (b) - FC Dainville - CS Habarcq (b) - ES Ste Catherine (b) - FC Tilloy - AS Tincquizel (b) - FC Tortequenne - ES Vis

#### **SENIORS D5 – GROUPE D**

AS Brebières (b) - AS Courrières (b) - USO Drocourt - FC Estevelles - AAE Evin - SC Fouquières (b) - UAS Harnes (b) - Stade Hénin (b) - US Izel - AC Noyelles Godault (b) - FC Méricourt - US Rouvroy (b)

#### **SENIORS D5 – GROUPE E**

SC Aubigny/Savy - AFCL Béthune (c) - RCVK Béthune (b) - FC Camblain (b) - UC Divion (b) - FC Heuchin - US Houdain (b) - RC Labourse (b) - US Monchy Breton - CS Pernes - FC Servins - AEP Verdrel

#### **SENIORS D6 – GROUPE A**

SCF Achicourt (b) - ES Agny (b) - AS PTT Arras - FC Atrébate (b) - SC Artésien (b) - AS BBV (b) - OC Cojeul (b) - AS Maroeuil (b) - US Mondicourt - ES Roeux - SC St Nicolas (c) - AS Vallée la Ternoise (b)

#### **SENIORS D6 – GROUPE B**

OS Aire (c) - FC Auchel (b) - US Boubers (b) - RC Bours - O. Burbure (b) - FC Calonne (c) - RC Calonne - AS Cauchy (b) - JF Guarbecque (c) - US Ham - ESD Isbergues (c)

#### **SENIORS D6 – GROUPE C**

FC Busnes (b) - FC Cuinchy - ES Douvrin (b) - FC Hinges (b) - FCE La Bassée (b) - ES Laventie (c) - US Lestrem (b) - AS Noyelles les Vermelles - AS Pont à Vendin - FC Richebourg - ES Vendin (b)

#### **SENIORS D6 – GROUPE D**

USA Arleux (b) - AS Bailleul (b) - US Chts Avion (b) - AAE Dourges - USO Drocourt (b) - ES Eleu - AFC Libercourt (b) - AS Loison (b) - USO Meurchin (c) - AS Neuvireuil (b) - AS Quiéry - OSC Vitry

#### **SENIORS D6 – GROUPE E**

AS Frévent (b) - ES Haillicourt - US Hesdigneul (b) - US Lapugnoy (b) - FC Lillers (c) - US Maisnil (b) - ES Ourton - RC Sains (b) - FC Servins (b) - CSAL Souchez (b) - AEP Verdrel (b)

> La composition des groupes est insusceptible d'appel. Seule pourrait être prise en compte une interversion entre 2 clubs avant le 19 Aout, avec transmission de l'accord écrit de chaque club, à condition d'être compatible avec les alternances obligatoires.

> Les groupes de D7 paraitront ultérieurement.

La commission des Calendriers Seniors.



#### COMPETITIONS VETERANS



# COMPOSITION des GROUPES MISE à JOUR

> En raison de nombreux retraits d'équipe, de demandes de modifications (horaires ou autres) de certains clubs et surtout afin de mettre les groupes en concordance avec les calendriers généraux (pas plus de 10 équipes par groupe), ci-dessous la nouvelle composition.

#### **VETERANS à 11 – GROUPE A** (samedi - 17 heures)

AS PTT Arras - AAF Auby – Car. Billy Montigny – US Grenay – CS Habarcq - USA Liévin (17 heures) – AS Maroeuil – US Monchy au Bois – FC Montigny –

#### VETERANS à 11 - GROUPE B (samedi - 17 heures)

Béthune Stade (18 heures) – US Beuvry – US Billy Berclau (16 heures 30) – FC Calonne – UC Divion (17 heures 15) – US Gonnehem – FC Hinges –

#### **VETERANS à 11 – GROUPE C** (Dimanche – 8 heures 45)

US Annezin – FC Bully – ES Haillicourt – FC Hersin – US Lestrem – USSM Loos (8 heures 15) – AS Lyssois (9 heures 30) - FC Richebourg – E. Verquin –

# VETERANS à 11 – GROUPE D (Dimanche 8 heures 45)

FC Annay – US Chts Avion – USO Drocourt – SC Fouquières –O. Hénin – AS Lens – AFC Libercourt – FC Méricourt – US Rouvroy –

# VETERANS à 11 - GROUPE E (Dimanche - 8 heures 45)

AS Beaurains (10 heures) – US Biache – AS Brebières - US Carvin Ruch – UAS Harnes – Hénin Stade (10 heures) US Izel – AS Loison –

#### VETERANS à 11 - GROUPE F (Dimanche - 8 heures 45)

ES Douvrin – AA Evin (10 heures) - ES Haisnes – esc Illies (9 heures 30) – Esp. Calonne Liévin – CS Diana Liévin – O. Liévin – AS Salomé – FC Servins

#### VETERANS à 11 - GROUPE G (Dimanche - 8 heures 45)

AS Berneville (10 heures – US Croisilles – AS Roclincourt (10 heures) – ES St Laurent – SC St Nicolas (10 heures) – E. Tilloy /Rivière – US Vimy (10 heures) –

#### **VETERANS à 8 – GROUPE A** (Samedi – 17 heures)

ES Angres (18 heures) – RCV Kennedy – FC Busnes – AS Cauchy – US Lapugnoy – USA Liévin (17 heures) - COS Marles – US Noeux – ES St Laurent –

#### **VETERANS à 8 – GROUPE B** (Samedi – 17 heures)

FC Annay – OS Annequin – AS Bailleul – US Maisnil – EC Mazingarbe – USO Meurchin – ES Vendin (16 heures) –

#### **VETERANS à 8 – GROUPE C** (Samedi – 17 heures)

ES Allouagne – RC Bours – O. Burbure (17 heures 30) - FC Camblain – US Croisette – O. La Comté – US St Pol (17 heures 30)

#### **VETERANS à 8 – GROUPE D** (Dimanche – 8 heures 45)

E. Achiet/Ficheux – US Arleux – AS BBV - ES Bois Bernard – JS Ecourt – OC Cojeul – AS Neuvireuil – ES Ste Catherine – FC Thélus – E. Tilloy/Rivière –

#### **VETERANS à 8 – GROUPE E** (Dimanche – 8 heures 45)

Carvin Dynamo – Carvin Epinoy – AAE Dourges – FC Estevelles – AFC Libercourt – FC Montigny – AC Noyelles Godault – US Noyelles sous Lens – ASSB Oignies –

#### **VETERANS à 8 – GROUPE F** (Dimanche – 8 heures 45)

CS Avion – US Billy Berclau (10 heures) – ES Bully (9 heures 30) – FC Bully – AG Grenay - FCE La Bassée – USSM Loos (10 heures) – FC Méricourt – AS Pont à Vendin – AS Salomé -

#### **VETERANS à 8 – GROUPE G** (Dimanche – 8 heures 45)

AS Auchy – AFCL Béthune (10 heures) – US Gonnehem – FC Hersin – US Houdain – ES Labeuvrière (10 heures) – ES Laventie – AS Vendin – FC Verquigneul -

#### **VETERANS à 8 – GROUPE h** (Dimanche – 8 heures 45)

US Ablain – AubignySavyCamblain (10 heures) – FC Bouvigny – FC Dainville – FC Givenchy (8 heures 30) – AJ Neuville – AS Tincquizel - AS Vallée la Ternoise -

> Le président de la commission rappelle qu'en cas de souhait pour un changement de groupe suite à cette parution, il vous faudra avoir l'accord écrit du club avec lequel vous souhaitez changer de groupe pour intervertir les deux clubs et ceci avant le 1er septembre.

Sans ces deux accords aucune modification ne sera faite."

Le Président de la Commission : Le Secrétaire de la Commission : Eric CHAPPE. Denis LAMORILLE.



#### **COMMISSION DES COUPES SENIORS**



# OFFICIALISATION DE PARTICPATION VETERANS – FUTASAL - FEMININES

#### **VETERANS**

Suite à la réception des engagements des clubs à la date du 31 juillet 2024 et après vérification de ces engagements à la date du 10 août 2024, veuillez trouver ci-dessous la répartition des clubs dans les différentes coupes Vétérans.

#### Coupe ARTOIS Vétérans Challenge Jacques PENNINCK

**RAPPEL**: Engagement OBLIGATOIRE pour tous les clubs disputant les championnats de District. Conformément au règlement des coupes ARTICLE 1 : l'engagement est obligatoire en coupe ARTOIS, les équipes suivantes ont été incorporées d'office en coupe Vétérans Challenge Jacques PENNINCK : SC ARTESIEN et US GRENAY.

Les engagés à ce jour (\* sous réserves que les équipes soient engagées en championnat) Equipes du samedi (18) :

AS PTT ARRAS - AFA AUBY - STADE BETHUNE - US BEUVRY - US BILLY BERCLAU - CAR BILLY MONTIGNY - FC CALONNE F6 - OC COJEUL - FC DAINVILLE (\*) - UC DIVION - SC ARTESIEN - US GONNEHEM - US GRENAY (\*) - CS HABARCQ - FC HINGES - AS MAROEUIL - US MONCHY au BOIS - FC MONTIGNY

Equipes du dimanche (45):

FC ANNAY - US ANNEZIN - FC ATREBATE (\*) - US CHT AVION - AS BEAURAINS - AS BERNEVILLE - US BIACHE - AS BREBIERES - FC CHARCOT BULLY - US RUCH CARVIN - US CROISILLES - ES DOUVRIN - USO DROCOURT - AAE EVIN - SC FOUQUIERES - ES HAILLICOURT - ES HAISNES - UAS HARNES - O. HENIN - STADE HENIN - FC HERSIN - ESC ILLIES AUBERS - US IZEL - AS LENS - US LESTREM - AFC LIBERCOURT - ESP CALONNE LIEVIN - CS DIANA LIEVIN - O. LIEVIN - USA LIEVIN (\*) - AS LOISON - USSM LOOS - FC MERICOURT - AS QUIERY (\*) - FC RICHEBOURG - AS LYSSOIS - AS ROCLINCOURT - US ROUVROY - AS SALOME - FC SERVINS - ES ST LAURENT FEUCHY - SC ST NICOLAS - ENT TILLOY/RIVIERE - E VERQUIN - US VIMY

A ce jour pour cette saison 63 équipes peuvent participer à la Coupe d'ARTOIS Vétérans Challenge Jacques PENNINCK.

Le 1<sup>er</sup> tour de la coupe d'ARTOIS Vétérans Challenge Jacques PENNINCK est prévu le 29 septembre Le 2éme tour de la coupe d'ARTOIS Vétérans Challenge Jacques PENNINCK est prévu le 20 octobre

#### Coupe Vétérans Léonce LOYEZ

RAPPEL: Réservé aux équipes éliminés de la coupe Vétérans Challenge Jacques PENNINCK.

**Les engagés à ce jour** (\*sous réserves que les équipes soient engagées en championnat) Equipes du samedi (15) :

AS PTT ARRAS - AFA AUBY - STADE BETHUNE - US BEUVRY - US BILLY BERCLAU - CAR BILLY MONTIGNY - OC COJEUL - FC DAINVILLE (\*) - UC DIVION - US GONNEHEM - CS HABARCQ - FC HINGES - AS MAROEUIL - US MONCHY au BOIS - FC MONTIGNY

#### Equipes du dimanche (42):

FC ANNAY - US ANNEZIN - FC ATREBATE (\*) - US CHT AVION - AS BEAURAINS - AS BERNEVILLE - US BIACHE - AS BREBIERES - FC CHARCOT BULLY - US RUCH CARVIN - US CROISILLES - ES DOUVRIN - USO DROCOURT - AAE EVIN - SC FOUQUIERES - ES HAILLICOURT - ES HAISNES - UAS HARNES - O HENIN - STADE HENIN - FC HERSIN - ESC ILLIES AUBERS - US IZEL - AS LENS - US LESTREM - AFC LIBERCOURT - ESP CALONNE LIEVIN - CS DIANA LIEVIN - O. LIEVIN - USA LIEVIN (\*) - AS LOISON - USSM LOOS - FC MERICOURT - AS QUIERY (\*) - FC RICHEBOURG - AS LYSSOIS - US ROUVROY - FC SERVINS - ES ST LAURENT FEUCHY - SC ST NICOLAS - ENT TILLOY/RIVIERE - ENT VERQUIN. A ce jour pour cette saison 57 équipes peuvent participer à la Coupe Vétérans Léonce LOYEZ.

Au 10 août, les clubs suivants ne sont pas engagés,

Equipes du samedi : FC CALONNE F6 - SC ARTESIEN - US GRENAY. Equipes du dimanche : AS ROCLINCOURT - AS SALOME - US VIMY.

Le 1<sup>er</sup> tour de la coupe Vétérans Léonce LOYEZ est prévu le 10 novembre 2024. Le 2éme tour de la coupe Vétérans Léonce LOYEZ est prévu le 8 décembre 2024.

#### **Coupe TERNOIS Vétérans**

#### RAPPEL: Article 1 du règlement des coupes

Particularité 1 : Une coupe ne pourra se dérouler que si au moins six équipes sont engagées.

#### Particularités:

-Les équipes de l'AS BERNEVILLE et USA LIEVIN ne peuvent pas participer à la coupe du TERNOIS VETERANS n'étant pas dans le secteur ST POL sur TERNOISE.

Les engagés à ce jour \*sous réserves que les équipes soient engagées en championnat sont : FC ATREBATE (\*) - CS HABARCQ - US MONCHY au BOIS.

Ne sont pas engagés à ce jour : SC ARTESIEN.

### Coupe ARTOIS Vétérans à 8

RAPPEL: Engagement OBLIGATOIRE pour tous les clubs disputant les championnats de District.

Conformément au règlement des coupes ARTICLE 1 l'engagement est obligatoire en coupe ARTOIS.

Les engagés à ce jour (\*sous réserves que les équipes soient engagées en championnat) Equipes du samedi (22) :

ES ANGRES - ES ALLOUAGNE - FC ANNAY - OS ANNEQUIN - AS BAILLEUL - RC BOURS - FC BUSNES - FC CAMBLAIN - AS CAUCHY - US CROISETTE - O LA COMTE - US LAPUGNOY - US MAISNIL - COS MARLES - EC MAZINGARBE - USO MEURCHIN - US NOEUX - AS SAILLY LABOURSE (\*) - ES ST LAURENT FEUCHY - US ST POL - RC VAUDRICOURT KENNEDY – ES VENDIN Equipes du dimanche (51) :

US ABLAIN - Ent ACHIET/FICHEUX - AAE AIX - USA ARLEUX - SC AUBIGNY/SAVY/CAMBLAIN L'ABBE - AS AUCHY - CS AVION - AS BAPAUME (\*) - FC BEAUMONT - AFCLL BETHUNE - US BILLY BERCLAU - ES BOIS BERNARD - FC BOUVIGNY - ES BULLY - FC CHARCOT BULLY - O. BURBURE - EPINOY CARVIN - FC DYNAMO CARVIN - OC COJEUL - US COURCELLES (\*) - FC DAINVILLE - AAE DOURGES - JS ECOURT - FC ESTEVELLES - FC GIVENCHY - US GONNEHEM - AG GRENAY - FC HERSIN - US HOUDAIN - FCE LA BASSEE - ES LABEUVRIERE - ES LAVENTIE - AFC LIBERCOURT - USA LIEVIN (\*) -

USSM LOOS - FC MERICOURT - FC MONTIGNY - AJ NEUVILLE - AS NEUVIREUIL - AC NOYELLES GODAULT - US NOYELLES/LENS - ASSB OIGNIES - AS PONT à VENDIN - AS SALOME - ES ST CATHERINE - FC THELUS - ENT FC TILLOY/RIVIERE - AS TINCQUIZEL - AS VALLEE de la TERNOISE - AS VENDIN et FC VEROUIGNEUL.

A ce jour pour cette saison 73 équipes peuvent participer à la Coupe ARTOIS Vétérans à 8.

Le 1<sup>er</sup> tour de la coupe d'ARTOIS Vétérans à 8 est prévu le 29 septembre 2024. Le 2éme tour de la coupe d'ARTOIS Vétérans à 8 est prévu le 20 octobre 2024.

#### **FUTSAL**

Suite à la réception des engagements des clubs à la date du 31juillet 2024 et après vérification de ces engagements à la date du 10 août 2024, veuillez trouver ci-dessous la répartition des clubs dans les différentes coupes FUTSAL.

#### **Coupe ARTOIS FUTSAL**

**RAPPEL:** Engagement OBLIGATOIRE pour tous les clubs disputant les championnats de R2, les championnats de District et les équipes B ou C, dont l'équipe A disputent un championnat supérieur à R2.

Conformément au règlement des coupes ARTICLE 1 l'engagement est obligatoire en coupe ARTOIS.

Les engagés à ce jour (\*sous réserves que les équipes soient engagées en championnat)

Equipes de R2:(3)

Equipes A

FC DOURGES.

Equipes B

AS AVION FUTSAL - AS BASSEENNE FUTSAL

Equipes de D1: (10)

Equipes A

OF ARRAS - FESTUBERT MELTING - GRENAY FUTSAL - MERICOURT FUTSAL - NOEUX HERSIN FUTSAL (\*) - NOYELLES GODAULT FUTSAL - PONT à VENDIN FUTSAL - US VIMY.

Equipes B

**FC BARLIN** 

Equipes C

**BETHUNE ESSARS FUTSAL** 

Equipes de D2: (8)

OS AIRE - FA ARRAS - BEUVRY TIGERS - AF COURCELLES (\*) – O. LIBERCOURT FUTSAL (\*) - NOEUX FUTSAL - ST VENANTAIS FUTSAL - VERQUIGNEUL ELITE FUTSAL.

A ce jour pour cette saison 21 équipes peuvent participer à la coupe ARTOIS FUTSAL

#### Coupe Alain VERDURE FUTSAL

**RAPPEL:** réservé aux équipes A, B et C engagées en championnat de District à l'exception des équipes évoluant en championnat de D1. Une seule équipe par club est admise à disputer cette coupe

Les engagés à ce jour (\*sous réserves que les équipes soient engagées en championnat)

Equipes de D2: (10)

Equipes A

O LIBERCOURT FUTSAL (\*) - NOEUX FUTSAL - ST VENANTAIS FUTSAL - VERQUIGNEUL ELITE FUTSAL. Equipes B

OS AIRE - Ent FA ARRAS/DUISANS - FESTUBERT MELTING - GRENAY FUTSAL - PONT à VENDIN FUTSAL

Equipes C

AS BASSEENNE FUTSAL

A ce jour pour cette saison 10 équipes peuvent participer à la coupe ARTOIS FUTSAL

Au 8 août 2024 les clubs suivants ne sont pas engagés,

Equipes de D2: BEUVRY TIGERS - AF COURCELLES (\*)

Les dates des 1<sup>er</sup>s tours des coupes FUTSAL seront définies lors de la première réunion coupes début septembre 2024.

#### **FEMININES**

Suite à la réception des engagements des clubs à la date du 31 juillet 2024 et après vérification de ces engagements à la date du 10 août 2024, veuillez trouver ci-dessous la répartition des clubs dans les différentes coupes ARTOIS féminines

#### **COUPE ARTOIS FEMININES CHALLENGE EVELYNE BAUDUIN**

**RAPPEL:** Engagement OBLIGATOIRE pour toutes les équipes disputant le championnat de Ligue R2 et le championnat interdistrict.

L'engagement étant obligatoire en coupe d'ARTOIS, les équipes suivantes ont été incorporées d'office : Equipes Inter District Niv 2: US CHT AVION - USO BRUAY - O LIEVIN.

Les engagés à ce jour (\*sous réserves que les équipes soient engagées en championnat)

Equipes Inter R2: (5)

Equipes A

US BEUVRY - US BIACHE - FC DAINVILLE - US NOYELLES sous LENS

Equipes B

**FCF HENIN** 

Equipes Inter District - Niveau 1: (4)

Equipes A

EC MAZINGARBE - CSAL SOUCHEZ - US VERMELLES.

Equipes B

**FC LILLERS** 

Equipes Inter District - Niveau 2: (10)

Equipes A

US CHT AVION - AS BONNIERES - USO BRUAY - UC DIVION - FC HINGES - FC LA ROUPIE - O. LIEVIN - UF ARTOIS - ES VENDIN - SCPP WINGLES.

A ce jour, pour cette saison, 19 équipes peuvent participer à la Coupe Artois Féminines.

#### **COUPE ARTOIS FEMININES A8**

#### RAPPEL: Engagement OBLIGATOIRE pour toutes les équipes disputant le championnat du district

L'engagement étant obligatoire en coupe d'ARTOIS, les équipes suivantes ont été incorporées d'office : US GRENAY - FC VALHUON.

Les engagés à ce jour (\*sous réserves que les équipes soient engagées en championnat)

OS ANNEQUIN - AS AUCHY - AS BARLIN - AS BAPAUME - AS BERNEVILLE - US BOUBERS
- FC BOUVIGNY - ESP CALONNE LIEVIN - US RUCH CARVIN - AAE DOURGES - ES
DOUVRIN - SC FOUQUIERES - US GONNEHEM - US GRENAY - CS HABARCQ - ESD
ISBERGUES - RC LABOURSE - ES LAVENTIE - US LESTREM - USSM LOOS - EC
MAZINGARBE - FC MERICOURT - USO MEURCHIN - FC MONTIGNY - ES ROEUX - AS
SALOME - FC SERVINS - US ST POL - AS TINCQUIZEL - FC VALHUON - AS VENDIN - AEP
VERDREL - FC VERQUIGNEUL - SCPP WINGLES.

A ce jour pour cette saison 34 équipes peuvent participer à la coupe ARTOIS Féminines à8

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, l'appel devant être adressé au secrétariat du District (SECRETARIAT@ARTOIS.FFF.FR) dans un délai de 2 jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

Le Président de la commission des Coupes Daniel SION

# DISTRICT ARTOIS FOOTBALL

# **COMMISSION FEMININES**



#### Réunion des clubs féminin

La réunion d'information des clubs féminin se tiendra le samedi 7 septembre 2024 à ROUVROY de 9 heures 30 à 12 heures.

#### **CHAMPIONNAT SENIORS A 8**

Ci-dessous, la liste des équipes engagées, selon foot clubs en séniors féminine à 8.

OS Annequin - AS Auchy - AS BBV - AS Barlin - AS Berneville - US Boubers - FC Bouvigny - AAE Dourges

- ES Douvrin SC Fouquières US Gonnehem US Grenay CS Habarcq ESD Isbergues RC Labourse
- Esp. Calonne Liévin ES Laventie US Lestrem USSM Loos EC Mazingarbe FC Méricourt USO Meurchin FC Montigny ES Roeux AS Salomé US St Pol FC Servins AS Tincquizel FC Valhuon AS Vendin AEP Verdrel FC Verquigneul SCPP Wingles -

Compte tenu des problèmes rencontrés lors des engagements, vous voudrez bien :

- Informer le district si l'équipe de votre club n'est pas engagée
- Indiquer au district les jours et heures des matchs à domicile de votre club si cette équipe ne reçoit pas le dimanche à 10 heures.
- Transmettre la fiche d'engagement tardif si votre club engagé en séniors féminines à 8 ne figure pas sur cette liste.

#### LES RENTREES DU FOOT FEMININ

Rentrée du foot U13F du Dimanche 22 septembre 2024 de 9 heures à 12 heures A la recherche de site d'accueil disposant de 3 terrains foot à 11

Rentrée du foot U6F à U11F du Dimanche 29 septembre 2024 de 9 heures à 12 heures A la recherche de site d'accueil disposant de 2 terrains foot à 11 et 1 terrain foot à 8.

Si vous souhaitez accueillir merci d'envoyer un mail au secrétariat du District

La Présidente de la Commission Micheline GOLAWSKI.

La Secrétaire de la Commission Delphine BRESA.



# **COMPETITIONS FUTSAL**



Réunion du :	Restreinte du mardi 6 août 2024 - 10 heures au siège du District Artois	
Président :	M. Cédric HOYEZ –	
Présents :	MM. Gilbert COPPIN – Jean Marie HUYS	
Excusés:	MM. Vincent GUISLAIN – Romain DELRIVE – Mustapha NAGI –Antoine VANNIEUWENHUYSE –	

### **ORDRE DU JOUR**

1/ Championnats Seniors : composition de la D1 2/ Championnats Seniors : composition de la D2.

#### **CHAMPIONNATS SENIORS: COMPOSITION DE LA 1ERE DIVISION**

Considérant la date limite des engagements et la volonté de constituer une 1<sup>ère</sup> division à 10 équipes, la Commission, dans la limite réglementaire des montées (4) fait accéder à la 1<sup>ère</sup> Division les équipes qui ont terminées 2<sup>ème</sup> des groupes A et B de deuxième division lors de la Saison 2023-2024. Equipes concernées: Barlin Futsal (b) et Arras OF.

#### Composition de la D1:

OF Arras - Barlin Futsal (b) - Béthune/Essars Futsal (c) – Dourges Futsal (b) - Festubert Melting - Grenay Futsal - Méricourt Futsal - Noyelles Godault Futsal – Pont à Vendin Futsal - US Vimy - Ces décisions s'entendent sous réserve des procédures éventuelles à venir.

#### CHAMPIONNATS SENIORS: COMPOSITION DE LA 2EME DIVISION

Considérant le nombre d'équipes engagées à ce niveau et la volonté des clubs de ne pas évoluer dans des groupes trop restreints minimisant le nombre de rencontres à jouer sur une saison, la Commission constitue une 2<sup>ème</sup> Division à 12 équipes.

#### Composition de la D2:

OS Aire – FA Arras – Beuvry Tigers - Entente Duisans/FA Arras (b) – Festubert Melting (b) – Grenay Futsal (b) – La Bassée Futsal (c) – Noeux Futsal - Pont à Vendin Futsal (b) – Saint Venat Futsal – Verquigneul Elite Futsal -

Ces décisions s'entendent sous réserve des procédures éventuelles à venir.

La Commission remercie les 12 clubs qui ont participé au sondage mis en place après la réunion clubs du 27 juin concernant la répartition des groupes de D2 : Béthune Essars Futsal – Noyelles-Godault

Futsal – Verquigneul Elite Futsal – La Bassée Futsal – Méricourt Futsal – Festubert Futsal – Arras FA – Grenay Futsal – Dourges Futsal – Vimy US – OSA Futsal – St Venant Futsal).

- Rappel de la réunion des clubs du 27 juin 2024 : préconisation d'accès à la salle une heure avant le coup d'envoi pour permettre le meilleur protocole possible d'avant-match avec les arbitres.
- La Commission sollicite les clubs, qui lors de leurs engagements n'ont pas indiqué dans leurs désidératas LA SALLE, LE JOUR et L'HORAIRE DE COUP D'ENVOI des matchs à domicile. Les clubs peuvent envoyer un mail à : secretariat@artois.fff.fr
- L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 11 heures 15.
- NOTE : Une réunion clubs SENIORS et VETERANS sera organisée début septembre avant le début des championnats.
- RAPPEL : Lors de la Commission du 4 Juillet 2024, la réunion éducateurs jeunes a été fixée au <u>SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024 à 9 heures à MERICOURT.</u>

Le président de la Commission : Cédric HOYEZ



# TIRAGE au SORT COUPE GAMBARDELLA



Le tirage au sort des 1er et 2ème tours de la **Coupe GAMBARDELLA** aura lieu **le mardi 20 Aout** et sera transmis sur la page Facebook du district à **17 heures 30**.



# TIRAGE au SORT COUPE de FRANCE



Le tirage au sort du 2ème tour de la **COUPE de FRANCE** aura lieu **le mardi 27 Aout** et sera transmis sur la page Facebook du district à 17 heures 30.